

PROJET CŒUR DE VILLAGE

Ca avance !



A la cérémonie des vœux le 14 Janvier 2024, Madame le Maire et son équipe municipale ont présenté l'avancée du **projet « Cœur de Village »**. A l'emplacement de l'actuelle maison des associations prendront place une bibliothèque-médiathèque, la boulangerie, un local commercial, un bar associatif et une salle intergénérationnelle pour les associations, ainsi qu'une halle champêtre. Après avoir visité des bâtiments similaires dans d'autres communes et avoir consulté les associations communales, la municipalité a élaboré son cahier des charges au cours de l'année 2023. L'appel d'offres a été lancé, 3 architectes ont été sélectionnés et mettent au point leurs études parmi lesquelles une proposition sera retenue et sera ensuite présentée à la population. Ce projet ambitieux qui nous tient à cœur vise à redynamiser et embellir le centre-bourg pour en faire un lieu convivial et animé.

INFORMATIONS IMPORTANTES

A ne pas oublier



* Concernant **les jours de ramassage des déchets ménagers**, modifiés au 1^{er} janvier 2024, cela s'organise, après un petit temps d'adaptation. Il est

rappelé que les ordures ménagères non recyclables doivent être sorties le dimanche soir et le recyclable (sacs ou poubelles jaunes) le mardi soir. Merci de respecter ces jours de sortie afin de ne pas laisser nos trottoirs encombrés toute la semaine.

ASSOCIATIONS

Agenda

* Une réunion avec les **associations communales** a eu lieu mercredi 31 Janvier à la Mairie. Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas 2024 les événements suivants pour lesquels des informations vous seront données tout au long de l'année dans l'Echo :

- le 17 mars, après-midi jeux de société par l'Association des Parents d'Elèves de Charentilly,
- le 5 ou 6 avril, randonnée nocturne par Astrogatines,
- le 13 Avril, repas et soirée dansante « Fluo Party » par Charentifête,
- mi-avril (date à définir), opération ventes de brioches par l'Association des Parents d'Elèves de Charentilly,
- le 8 Mai, commémoration de l'Armistice 39-45 par l'Amicale des Combattants de Charentilly,
- le 16 Mai, spectacle musical des enfants de l'école à la salle des 4 Vents, buvette par l'A.p.e.c.,
- Mai-juin (date à définir), Tournoi de Badminton par l'Union Sportive de Charentilly,
- le 1er Juin, Swimrun en binôme et en slip (Slipman) et soirée Apér'Rock par l'Environ Charentillais,
- le 22 Juin, Fête de l'école et kermesse par les enseignantes et l'Association des Parents d'Elèves de Charentilly,
- en juin, observations du Soleil par Astrogatines,
- le 29 Juin, fête de l'Ecole de Rugby du 15 Gaulois,
- le 30 Juin, Gala de danse par l'Union Sportive de Charentilly,
- le 6 Juillet, Charentifête fait sa guinguette,
- les 9 et 10 Août, Nuits des Etoiles par Astrogatines,
- Fin août, Pas de Sardinade en 2024 pour l'Environ Charentillais,
- le 7 Septembre, Tournoi de Pétanque par la Boule Joyeuse,
- le 15 Septembre, Vide-grenier par Charentifête,

- le 21 Septembre, soirée pyjama (lecture de contes) par la section bibliothèque du Comité des Fêtes,

- le 31 Octobre, goûter et défilé d'Halloween par le Comité des Fêtes,

- le 11 Novembre : commémoration de l'Armistice 14-18 par l'Amicale des Combattants de Charentilly,

- le 23 Novembre, matinée des Auteurs par la section bibliothèque du Comité des fêtes,

-le 31 Décembre, Réveillon de la Saint Sylvestre par le Comité des Fêtes.

Sans oublier les décorations de l'association Atelier Créatif de la Petite Choisille pour Pâques, l'Eté, Halloween et Noël et les matchs du Rugby Club 15 Gaulois Charentillais (calendrier des matchs affiché sur le panneau boulangerie ou sur le site) ; prochains matchs à domicile : le 11 Février et 10 Mars 2024.

D'autres évènements viendront sans doute se rajouter au fur et à mesure. Vous en serez informés sur l'Echo, le panneau lumineux ou la page Facebook Mairie.

En février pas de **lecture de contes par la section bibliothèque du Comité des Fêtes**. Elles auront lieu les samedi 2 et 30 Mars à 10 h. Rappel : c'est gratuit pour tous les enfants de la commune !

Par ailleurs l'**association Atelier Créatif Petite Choisille (ex-Déco Bois Lumières)** vous invite à la rejoindre si vous avez des talents de bricoleurs et êtes disponibles le jeudi après-midi. Pour tout renseignement contacter Christiane au 06 61 23 28 26 ou Chantal au 06 31 87 08 59.

MOBILITE



En collaboration avec la commune de Semblançay et la Région Centre-Val-de-Loire, la commune de Charentilly, souhaite mettre en place une navette le plus direct possible, entre Semblançay-Charentilly et Tours Nord. Le transport est un enjeu important et quotidien pour chacun de nous : travail, études, courses, loisirs... Aujourd'hui, l'usage de la voiture particulière est largement dominant sur nos communes. Il devient urgent de trouver des alternatives pour améliorer la mobilité de tous.

Pour pouvoir répondre au mieux aux besoins, nous vous adressons maintenant **ce questionnaire** afin de vous permettre de participer à cette réflexion.

Merci de répondre avec **sincérité et précision**.

Ce questionnaire nominatif et individuel s'adresse aux personnes habitant les communes de Semblançay, Le Serrain et Charentilly.

Vos réponses sont essentielles et nous permettront de mieux connaître les pratiques et déplacements des habitants de Semblançay et Charentilly et d'identifier leurs éventuelles difficultés et attentes en matière de mobilité.

L'enquête est menée conjointement par les deux communes, dans le cadre d'une étude de la mobilité des habitants et la mise en place potentielle d'une expérimentation avec la région Centre Val-de-Loire. Merci d'avance pour vos réponses.

L'enquête est ouverte du 20 janvier au 23 février.

Ce questionnaire est remplissable en ligne sur les sites des communes de Semblançay et Charentilly ou en format papier – flyer ci-joint- (à déposer une fois complété dans vos mairies).

ÉTAT CIVIL

Naissance :

- le 12/01/2024 : Héloïse HÉMERY au foyer de Marielle FERRAND et de Mathieu HÉMERY.

MAIRIE

Horaires & Communications

Tel : 02 47 56 65 46

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet : www.charentilly.com

Pages Facebook et Instagram

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi de 8h à 12h

Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : de 8h à 12h

AGENCE POSTALE :

Lundi de 9h à 12h - Mercredi : de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h - Samedi : de 8h30 à 10h30

Feuillet accueil nouveaux arrivants et plan du village disponibles sur le site internet, index « Bouger, sortir et découvrir », 9^{ème} onglet

Pas de conseil municipal en février.

Les Procès-Verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune dès leur validation.